

De : A. [redacted]
> **Envoyé :** mercredi 11 novembre 2009 19:16
> **À :** [redacted]
> **Objet :**

>
>
> La Poste aussi... connaît ses désobéisseurs !
>
> Suite à l'application du projet "Facteurs d'Avenir" au Centre Courrier de Perpignan, qui a supprimé
> bon nombre de tournées en surchargeant les restantes... certains facteurs n'arrivaient plus à effectuer
> leurs tournées dans les temps impartis. Face à cette situation, il y eût des attitudes différentes, certains
> facteurs pratiquaient des prises de service anticipées pour pouvoir finir à l'heure, d'autres ne prenaient
> pas leur pause (20mn / jour) et certains allaient bien au delà de leurs fins de vacation. La Direction n'a
> jamais voulu reconnaître aucun dépassements horaires. Certains facteurs ont alors laissé ou ramené
> des restes de courrier, aussitôt une avalanche de sanctions s'est abattue sur eux, allant de la demande
> d'explication en passant par le blâme et jusqu'au retrait d'1/30ième du salaire.
> Deux d'entre-eux , Christine et Pascal , déterminés à ne pas se laisser faire ont formulé des recours
> auprès du Tribunal Administratif. Ils sont convoqués ce mardi 17 Novembre à 9h15 à Montpellier.
>
> Soutenons-les !
> - Nous organisons un covoiturage : départ mardi 6h45 Péage Nord Perpignan
> - Rassemblement devant le Tribunal Administratif de Montpellier à 9h00.